



## Suspensions de vol aide a domicile

Par **Theodor**, le **25/06/2015** à **11:44**

Bonjour

Je voudrais un renseignement je suis aide a domicile pour une entreprise aux particuliers mon problème vient d'une cliente elle veux porter plainte contre moi pour vol j'explique un jour en allant faire le ménage chez elle , elle m'a laissé un mot pour me dire qu'elle avait perdu deux chaines... en faisant le ménage j'ai retrouvé deux chaines que je lui ai déposé sur sa table en lui écrivant un mot pour lui dire que j'ai retrouvé deux chaines bref la semaine d'après elle me dit que sur les deux chaînes une n'est pas a elle ? Et me dit aussi qu'il lui manque autres chose dvd, appareil photo. .. elle veux porter plainte contre moi sauf si je lui restitue les objets , je n'ai rien fais rien pris meme un verre d'eau je ne prend pas je fais mon travail c'est tout je me rappelle qu'une fois elle a laissé son appartement a sa famille un week end. Que peut il m'arriver? Je n'ai jamais pris ses objets et que puis je faire contre ca? Merci de vos reponses

Par **Theodor**, le **26/06/2015** à **10:25**

Personne a eu le même cas c'est urgent je ne sais pas quoi faire quoi pensé